



Conditions financières et générales

Année scolaire 2026/2027

Chemin des Champs-Courbes 25B - 1024 Ecublens
Téléphone : 021 694 29 30 - info@vivalys.ch
www.vivalys.ch

SOMMAIRE

	Page
Finance d'inscription unique	3
Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires	3
Accueil du matin - facultatif // dès 7 heures 30	3
Repas de midi (y c. encadrement) - facultatif	3
Accueil du soir - facultatif // de 15 heures 30 à 18 heures 00 (mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 00)	4
Etudes assistées 3 ^{ème} année / 4 ^{ème} année // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25	4
Etudes surveillées dès la 5 ^{ème} année // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 40	4
Cours privés	4
Transport scolaire - horaires	4/5/6
Transport scolaire - tarifs	6/7
Renouvellement de l'inscription	8
Désinscription et annulation d'une inscription	8
Modalités de paiement	8/9
Autorisations (photos, vidéos et sorties)	9
Dispositions administratives	9
Relation bancaire	10
Camps de vacances « Les Graines de Curieux » - partenariat	10

ANNEXES

Horaires 1 ^{ère} année & 2 ^{ème} année	10
Horaires dès la 3 ^{ème} année	10
Horaires des études assistées et surveillées	11
Récapitulatif des prestations	11
Tableau des équivalences en fonction de l'âge des enfants	12

Finance d'inscription unique

Dès que l'inscription a été confirmée aux parents, la finance d'inscription de CHF 1'200.00 doit être versée pour chaque nouvel enfant.

La finance d'inscription payée auprès des centres de vie enfantine « les Petits Acrobates » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL, « Le Microcosme » à Lausanne ou « Les 6 Sens » à Saint-Sulpice est déduite de la finance d'inscription de l'Ecole Vivalys.

Dans tous les cas, l'inscription de l'enfant est définitivement confirmée au moment où le paiement de la finance d'inscription a pu être enregistré par l'Ecole Vivalys. Cette finance couvre les frais administratifs d'admission. Elle n'est donc remboursée en aucun cas et n'est pas déductible des factures à venir.

Toute autre et plus ample indemnité pour rupture de contrat est expressément réservée - voir chapitre « désinscription et annulation d'une inscription » ci-après - page 8 -.

Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
1 ^{ère} année	7'120.00	5'340.00	5'340.00	17'800.00
2 ^{ème} année	7'160.00	5'370.00	5'370.00	17'900.00
3 ^{ème} année	7'220.00	5'415.00	5'415.00	18'050.00
4 ^{ème} année	7'240.00	5'430.00	5'430.00	18'100.00
5 ^{ème} année	7'260.00	5'445.00	5'445.00	18'150.00
6 ^{ème} année	7'280.00	5'460.00	5'460.00	18'200.00
7 ^{ème} année	7'520.00	5'640.00	5'640.00	18'800.00

Sont inclus dans les montants indiqués ci-dessus, l'écolage et toutes les activités comprises dans le cadre du programme scolaire ainsi que les fournitures scolaires, les uniformes et la tenue de sport personnelle pour le taekwondo pour tous les niveaux.

Accueil du matin - facultatif // dès 7 heures 30

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
1 jour	132.00	99.00	99.00	330.00
2 jours	264.00	198.00	198.00	660.00
3 jours	396.00	297.00	297.00	990.00
4 jours	528.00	396.00	396.00	1'320.00
5 jours	660.00	495.00	495.00	1'650.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de participer à un accueil du matin unique au prix de CHF 16.50.

Repas de midi (y c. encadrement) - facultatif

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	296.00	222.00	222.00	740.00
2 jours	592.00	444.00	444.00	1'480.00
3 jours	888.00	666.00	666.00	2'220.00
4 jours	1'184.00	888.00	888.00	2'960.00
5 jours	1'480.00	1'110.00	1'110.00	3'700.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de prendre un repas unique au prix de CHF 28.00 TTC.

Accueil du soir - facultatif // de 15 heures 30 à 18 heures 00 (mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 00)

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
Lundi	228.00	171.00	171.00	570.00
Mardi	228.00	171.00	171.00	570.00
Mercredi (1330-1800)	400.00	300.00	300.00	1'000.00
Jeudi	228.00	171.00	171.00	570.00
Vendredi	228.00	171.00	171.00	570.00

Pour information

Total 5 jours	1'312.00	984.00	984.00	3'280.00
Total 4 jours (sans mer.)	912.00	684.00	684.00	2'280.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de participer à un accueil du soir unique au prix de CHF 22.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et de CHF 36.00 pour le mercredi.

Etudes assistées 3^{ème} année / 4^{ème} année // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
Lundi (45 minutes)	262.00	196.50	196.50	655.00
Mardi (45 minutes)	262.00	196.50	196.50	655.00
Jeudi (45 minutes)	262.00	196.50	196.50	655.00

Etudes surveillées dès la 5^{ème} année // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 40

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
Lundi (60 minutes)	348.00	261.00	261.00	870.00
Mardi (60 minutes)	348.00	261.00	261.00	870.00
Jeudi (60 minutes)	348.00	261.00	261.00	870.00
Vendredi (60 minutes)	348.00	261.00	261.00	870.00

Cours privés

	Par période de 40 minutes
Cours privés (1 élève)	79.00
Cours semi-privés (2 ou 3 élèves)	53.50
Cours collectifs (dès 4 élèves)	32.00

Les cours privés s'organisent à la demande des parents ou sur recommandation d'un professeur avec l'accord des parents.

Transport scolaire - horaires

Un transport scolaire est organisé au départ des centres de vie enfantine « Les Petits Acrobates » à Lausanne, « Le Microcosme » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL ainsi qu'au départ de Morges, Prévèrenges, Saint-Sulpice, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Crissier. Les tournées sont les suivantes et peuvent être prises « à la carte » en fonction du nombre de jours souhaités.

Transport scolaire – horaires (suite)**Aller****Aller dès la 3^{ème} année**

Départ de	A destination de	Accueil dès *	Départ à	Tarifs
Les Petits Acrobates	Ecole Vivalys	7 heures 30	7 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Le Microcosme	Ecole Vivalys	7 heures 30	7 heures 50	Voir en pages 6 et 7
La Nanosphère	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Morges	Ecole Vivalys		7 heures 45	Voir en pages 6 et 7
Préverenges	Ecole Vivalys		7 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Saint-Sulpice	Ecole Vivalys		8 heures 05	Voir en pages 6 et 7
Epalinges	Ecole Vivalys		7 heures 10	Voir en pages 6 et 7
Le Mont-sur-Lausanne	Ecole Vivalys		7 heures 30	Voir en pages 6 et 7
Crissier	Ecole Vivalys		7 heures 50	Voir en pages 6 et 7

Aller 1^{ère} année et 2^{ème} année

Départ de	A destination de	Accueil dès *	Départ à	Tarifs
Les Petits Acrobates	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 15	Voir en pages 6 et 7
Le Microcosme	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 35	Voir en pages 6 et 7
La Nanosphère	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Morges	Ecole Vivalys		8 heures 35	Voir en pages 6 et 7
Préverenges	Ecole Vivalys		8 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Saint-Sulpice	Ecole Vivalys		8 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Le Mont-sur-Lausanne	Ecole Vivalys		8 heures 30	Voir en pages 6 et 7
Crissier	Ecole Vivalys		8 heures 45	Voir en pages 6 et 7

Retour**Retour (lundi, mardi, mercredi - avec accueil du soir -, jeudi et vendredi)**

Départ de	A destination de	Départ à *	Arrivée à **	Tarifs
Ecole Vivalys	La Nanosphère	15 heures 40	15 heures 45	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Microcosme	15 heures 40	15 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	15 heures 40	16 heures 10	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Saint-Sulpice	15 heures 40	15 heures 45	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Préverenges	15 heures 40	15 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Morges	15 heures 40	16 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Crissier	15 heures 40	15 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	15 heures 40	16 heures 15	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Epalinges	15 heures 40	16 heures 25	Voir en pages 6 et 7

Ecole Vivalys	La Nanosphère	17 heures 35	17 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Microcosme	17 heures 35	18 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	17 heures 35	18 heures 20	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Saint-Sulpice	17 heures 35	17 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Préverenges	17 heures 35	17 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Morges	17 heures 35	18 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Crissier	17 heures 35	17 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	17 heures 35	18 heures 10	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Epalinges	17 heures 35	18 heures 20	Voir en pages 6 et 7

Transport scolaire – horaires (fin)**Retour le mercredi (sans l'accueil du soir)**

Départ de	A destination de	Départ à *	Arrivée à **	Tarifs
Ecole Vivalys	La Nanosphère	13 heures 30	13 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Microcosme	13 heures 30	13 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	13 heures 30	14 heures 10	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Saint-Sulpice	13 heures 30	13 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Préverenges	13 heures 30	13 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Morges	13 heures 30	14 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Crissier	13 heures 30	13 heures 45	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	13 heures 30	14 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Epalinges	13 heures 30	14 heures 10	Voir en pages 6 et 7

* au lieu de départ

** au lieu de destination ; heure d'arrivée sujette à variations en fonction du trafic

Transport scolaire - tarifs**Simple course (Les Petits Acrobates →
Ecole Vivalys)**

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	98.00	73.50	73.50	245.00
2 jours	196.00	147.00	147.00	490.00
3 jours	294.00	220.50	220.50	735.00
4 jours	392.00	294.00	294.00	980.00
5 jours	490.00	367.50	367.50	1'225.00

**Simple course (Le Microcosme →
Ecole Vivalys)**

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	60.00	45.00	45.00	150.00
2 jours	120.00	90.00	90.00	300.00
3 jours	180.00	135.00	135.00	450.00
4 jours	240.00	180.00	180.00	600.00
5 jours	300.00	225.00	225.00	750.00

**Simple course (La Nanosphère →
Ecole Vivalys)**

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	26.00	19.50	19.50	65.00
2 jours	52.00	39.00	39.00	130.00
3 jours	78.00	58.50	58.50	195.00
4 jours	104.00	78.00	78.00	260.00
5 jours	130.00	97.50	97.50	325.00

**Simple course (Morges →
Ecole Vivalys)**

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	90.00	67.50	67.50	225.00
2 jours	180.00	135.00	135.00	450.00
3 jours	270.00	202.50	202.50	675.00
4 jours	360.00	270.00	270.00	900.00
5 jours	450.00	337.50	337.50	1'125.00

Transport scolaire – tarifs (fin)**Simple course (Préverenges →**

Ecole Vivalys)

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	38.00	28.50	28.50	95.00
2 jours	76.00	57.00	57.00	190.00
3 jours	114.00	85.50	85.50	285.00
4 jours	152.00	114.00	114.00	380.00
5 jours	190.00	142.50	142.50	475.00

Simple course (Saint-Sulpice →

Ecole Vivalys)

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	30.00	22.50	22.50	75.00
2 jours	60.00	45.00	45.00	150.00
3 jours	90.00	67.50	67.50	225.00
4 jours	120.00	90.00	90.00	300.00
5 jours	150.00	112.50	112.50	375.00

Simple course (Epalinges →

Ecole Vivalys)

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	122.00	91.50	91.50	305.00
2 jours	244.00	183.00	183.00	610.00
3 jours	366.00	274.50	274.50	915.00
4 jours	488.00	366.00	366.00	1'220.00
5 jours	610.00	457.50	457.50	1'525.00

Simple course (Le Mont-sur-Lausanne →

Ecole Vivalys)

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	106.00	79.50	79.50	265.00
2 jours	212.00	159.00	159.00	530.00
3 jours	318.00	238.50	238.50	795.00
4 jours	424.00	318.00	318.00	1'060.00
5 jours	530.00	397.50	397.50	1'325.00

Simple course (Crissier →

Ecole Vivalys)

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total TVA comp.
1 jour	86.00	64.50	64.50	215.00
2 jours	172.00	129.00	129.00	430.00
3 jours	258.00	193.50	193.50	645.00
4 jours	344.00	258.00	258.00	860.00
5 jours	430.00	322.50	322.50	1'075.00

Renouvellement de l'inscription

Le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire suivante est tacite sauf désinscription reçue par courrier recommandé adressé à la Direction d'ici au dernier jour du mois de février de chaque année (date du timbre postal fait foi).

Désinscription et annulation d'une inscription

En préambule, il est rappelé que les trimestres comptables sont les suivants :

- | | |
|--|---|
| - 1 ^{er} trimestre comptable (4 mois): | du 1 ^{er} septembre au 31 décembre |
| - 2 ^{ème} trimestre comptable (3 mois): | du 1 ^{er} janvier au 31 mars |
| - 3 ^{ème} trimestre comptable (3 mois): | du 1 ^{er} avril au 30 juin |

En cas de désinscription annoncée après le dernier jour du mois de février de chaque année les frais suivants sont facturés :

- | | |
|--|--|
| - du 1 ^{er} mars au 31 mai pour l'année scolaire suivante : | l'équivalent de 2 mois d'écologie |
| - dès le 1 ^{er} juin pour l'année scolaire suivante : | l'équivalent du 1 ^{er} trimestre d'écologie |

Pour être valable, l'annonce d'une désinscription doit se faire par lettre recommandée adressée à la Direction. Dans tous les cas, la date du timbre postal fait foi.

L'annulation d'une inscription est soumise aux mêmes délais et conditions qu'une désinscription.

Le départ de l'Ecole Vivalys en cours d'année doit être annoncé à la Direction par lettre recommandée (date du timbre postal fait foi) :

- au plus tard le 31 octobre pour un départ à la fin du 1^{er} trimestre comptable (31 décembre)
- au plus tard le 31 janvier pour un départ à la fin du 2^e trimestre comptable (31 mars)

Au-delà des échéances mentionnées ci-dessus, le trimestre comptable en cours ainsi que le trimestre comptable suivant seront facturés. Dans tous les cas, le trimestre en cours reste dû.

Ces mêmes conditions s'appliquent pour tous les services ou forfaits figurant dans ces conditions financières et générales. Toutefois, pour les accueils du matin, les repas de midi, les accueils du soir et les transports, une modification de la fréquentation est possible moyennant préavis d'un mois pour la fin d'un mois, après avoir obtenu l'accord écrit de la Direction.

Modalités de paiement

Les prix sont calculés forfaitairement, ce pour l'ensemble des prestations mentionnées dans ces conditions financières et générales. Ils sont basés sur le nombre de semaines d'activité pour le trimestre complet, respectivement pour l'année scolaire complète. Ils tiennent compte notamment des absences pour les activités extrascolaires et les vacances. Aucune réduction ne sera accordée même en cas de résiliation anticipée.

Tous les montants s'entendent en CHF (francs suisses) et TVA comprise, au taux actuel, sur les prestations soumises.

Modalités de paiement (fin)

Les modalités de paiement (mensuel, trimestriel et annuel) indiquées ci-dessous s'appliquent uniquement à la partie « Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires ».

Modalités de paiement : **Mensuel** : 10 factures émises d'août à mai, payables par mois d'avance. Un supplément de 2.50% du montant de l'écologie est facturé.

Trimestriel : 3 factures émises par année ; une en juin pour le 1^{er} trimestre, une en décembre pour le 2^{ème} trimestre et une en mars pour le 3^{ème} trimestre. Les trois factures sont payables par trimestre d'avance.

Annuel : 1 facture émise en juin payable par année d'avance. Un rabais de 2.50% du montant de l'écologie est déduit.

Un paiement par acompte n'est pas possible pour les facturations trimestrielles et annuelles. Tout paiement par acompte entraîne automatiquement et sans information préalable une majoration de 2.50% du montant encaissé hors délais prévus.

Toutes les autres prestations (soit toutes sauf la partie « Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires ») sont facturées mensuellement; par mois d'avance sans supplément (+2.50%), ni rabais (-2.50%).

Autorisations (photos, vidéos et sorties)

Les parents autorisent par leur signature sur le formulaire d'inscription l'Ecole Vivalys à :

- ✓ Filmer et photographier leur enfant dans le cadre de toutes les activités de l'école ainsi qu'à diffuser ces images sur le site internet www.vivalys.ch ou, par exemple, dans le hall d'entrée de l'école sans toutefois que l'enfant ne soit d'une quelconque manière identifiable (aucune mention du prénom, ni du nom) et dans le respect total de la dignité de l'enfant.
Les parents acceptent tacitement ces dispositions concernant la diffusion d'images de leur enfant. Dans le cas contraire, ils doivent le faire savoir en faisant parvenir un mail à info@vivalys.ch en indiquant de manière précise, le prénom et le nom de l'enfant. Un message de confirmation leur parviendra.
- ✓ Effectuer des sorties en transports publics ainsi qu'au moyen du bus scolaire.

Dispositions administratives

Une absence de désinscription (v/page 8) et/ou la signature du contrat d'inscription vaut acceptation des présentes conditions financières et générales.

Les présentes conditions financières et générales sont valables dès l'année scolaire 2026/2027. Elles annulent et remplacent toutes les précédentes.

Ces conditions financières et générales s'appliquent à tous les élèves admis pour l'année scolaire en cours quelle que soit l'édition des conditions financières et générales initialement signée par les parents. Toute modification et adaptation des tarifs demeure réservée.

La législation suisse est la seule applicable aux rapports découlant des présentes conditions financières et générales et des contrats s'y rapportant, quel que soit le domicile des parents ou des titulaires de l'autorité parentale.

Le for juridique est à Lausanne.

Relation bancaire

Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne

IBAN CH43 0076 7000 K531 7020 0

BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX

Clearing : 767

CCP de la banque : 10-725-4

Compte ouvert au nom de :

Ecole Vivalys SA
Chemin des Champs-Courbes 25B
1024 Ecublens

Camps de vacances « Les Graines de Curieux » - partenariat

Ouverts aux 4 à 12 ans, les camps des Graines de Curieux sont destinés aux enfants qui désirent passer des vacances scolaires où l'on s'amuse et où l'on fait des expériences et découvertes. Les détails sur les activités proposées sont disponibles sur le site internet www.lesgrainesdecureux.ch.

Les camps ont lieu durant toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël et durant le mois d'août). L'accueil et l'accompagnement des enfants sont assurés par une équipe de professionnels de 7 heures 30 à 18 heures 30.

ANNEXES

Horaires 1^{ère} année & 2^{ème} année

L'horaire suivant est valable pour la 1^{ère} année et la 2^{ème} année.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Mercredi

0730-0900	Accueil du matin	Facultatif
0900-1200	Ecole	Obligatoire
1200-1330	Repas	Facultatif
1330-1530	Ecole	Obligatoire
1530-1800	Accueil du soir	Facultatif

0730-0900	Accueil du matin	Facultatif
0900-1200	Ecole	Obligatoire
1200-1330	Repas	Facultatif
1330-1800	Accueil du soir	Facultatif

Horaires dès la 3^{ème} année

L'horaire suivant est valable dès la 3^{ème} année.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Mercredi

0730-0815	Accueil du matin	Facultatif
0815-1150	Ecole	Obligatoire
1150-1320	Repas	Facultatif
1320-1535	Ecole	Obligatoire
1535-1800	Accueil du soir	Facultatif

0730-0815	Accueil du matin	Facultatif
0815-1150	Ecole	Obligatoire
1150-1330	Repas	Facultatif
1330-1800	Accueil du soir	Facultatif

Horaires des études assistées et surveillées

Horaire des études assistées (3^{ème} année / 4^{ème} année - 45 minutes)

Lundi	Mardi	Jeudi
1540-1625	1540-1625	1540-1625

Horaire des études surveillées (dès la 5^{ème} année - 60 minutes)

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1540-1640	1540-1640	1540-1640	1540-1640

Récapitulatif des prestations

L'ensemble des prix indiqués ci-dessous sont calculés pour une présence de **5 jours** par semaine pour une année scolaire complète. En dehors de l'écologie, il est toutefois possible de réserver une prestation **pour un jour seulement**. Les prix pour une présence journalière se trouvent directement dans les conditions financières et générales (page 3 et suivantes).

	Ecologie	Accueil du matin	Repas (TTC)	Accueil du soir *	Etudes assistées **	Etudes surveillées ***
1 ^{ère} année	17'800.00	1'650.00	3'700.00	3'280.00		
2 ^{ème} année	17'900.00	1'650.00	3'700.00	3'280.00		
3 ^{ème} année	18'050.00	1'650.00	3'700.00	3'280.00	1'965.00	
4 ^{ème} année	18'100.00	1'650.00	3'700.00	3'280.00	1'965.00	
5 ^{ème} année	18'150.00	1'650.00	3'700.00	3'280.00		3'480.00
6 ^{ème} année	18'200.00	1'650.00	3'700.00	3'280.00		3'480.00
7 ^{ème} année	18'800.00	1'650.00	3'700.00	3'280.00		3'480.00

Transport scolaire : page 6 et suivantes

- * L'horaire de l'accueil du soir du mercredi est de 13 heures 30 à 18 heures 00.
- ** Les élèves peuvent participer aux études assistées les lundis, mardis et jeudis (3 jours par semaine), le prix indiqué correspond à trois études assistées par semaine (le maximum), 45 minutes.
- *** Les élèves peuvent participer aux études surveillées les lundis, mardis, jeudis et vendredis (4 jours par semaine), le prix indiqué correspond à quatre devoirs surveillés par semaine (le maximum), 60 minutes.

	Par période de 40 minutes
Cours privés (1 élève)	79.00
Cours semi-privés (2 ou 3 élèves)	53.50
Cours collectifs (dès 4 élèves)	32.00

Prestation unique (pour chaque nouvel élève ; une fois pour toute sa scolarité)

	Finance de base
Finance d'inscription unique	1'200.00

La finance d'inscription payée auprès des centres de vie enfantine « les Petits Acrobates » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL, « Le Microcosme » à Lausanne ou « Les 6 Sens » à Saint-Sulpice est déduite de la finance d'inscription de l'Ecole Vivalys.

Tableau des équivalences en fonction de l'âge des enfants

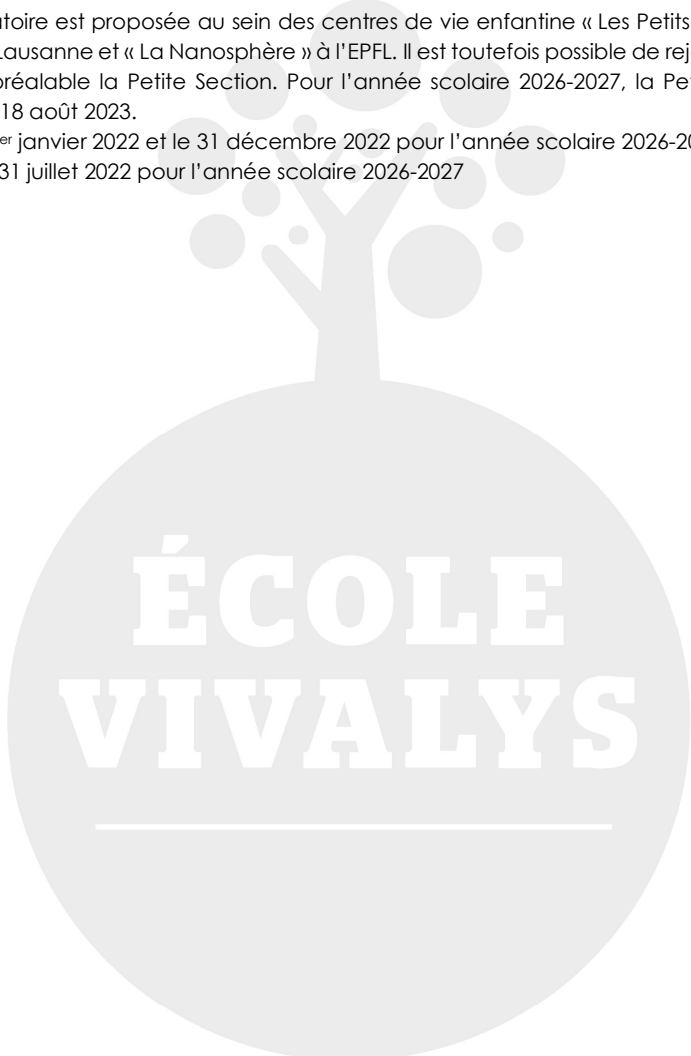
Age de l'enfant	Ecole Vivalys	Suisse (HarmoS)	France	UK
3 ans à 4 ans	Petite Section *		Petite Section	Nursery
4 ans à 5 ans	1 ^{ère} année **	1P ***	Moyenne Section	Reception
5 ans à 6 ans	2 ^{ème} année	2P	Grande Section	Year 1
6 ans à 7 ans	3 ^{ème} année	3P	CP	Year 2
7 ans à 8 ans	4 ^{ème} année	4P	CE1	Year 3
8 ans à 9 ans	5 ^{ème} année	5P	CE2	Year 4
9 ans à 10 ans	6 ^{ème} année	6P	CM1	Year 5
10 ans à 11 ans	7 ^{ème} année	7P	CM2	Year 6

* Cette classe préparatoire est proposée au sein des centres de vie enfantine « Les Petits Acrobates » à Lausanne, « Le Microcosme » à Lausanne et « La Nanosphère » à l'EPFL. Il est toutefois possible de rejoindre l'Ecole Vivalys sans avoir fréquenté au préalable la Petite Section. Pour l'année scolaire 2026-2027, la Petite Section concerne les enfants nés jusqu'au 18 août 2023.

** Enfants nés entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 pour l'année scolaire 2026-2027.

*** Enfants nés jusqu'au 31 juillet 2022 pour l'année scolaire 2026-2027

02.2026



**ÉCOLE
VIVALYS**